



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Je vous prie de bien vouloir assister au
Conseil Municipal qui se réunira en séance ordinaire
en Mairie - salle des mariages :

Le Mercredi 23 novembre 2022 à 20 h 30,
précédé d'une réunion préparatoire à 20 h 00.

*la séance sera retransmise en direct via « Facebook live
Ville d'Amfreville-la-Mivoie »*

ORDRE DU JOUR

Approbation de la précédente réunion.

- 1/ Décision Modificative n°1 au Budget Primitif 2022 (Budget Supplémentaire 2022)
- 2/ Revalorisation de la participation financière à la fréquentation des Accueils Collectifs pour Mineurs extérieurs à la commune
- 3/ Engagements COP 21 locale - Participation financière de la commune à l'acquisition de vélos électriques
- 4/ Crèche municipale L. Michel - Convention de nomination du référent Santé et Accueil Inclusif - Approbation
- 5/ Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) - Renouvellement de la convention avec l'association ADICO
- 6/ Subventions aux associations - Modification de la délibération n° 2022/14 s'agissant du don en soutien à l'Ukraine
- 7/ Cimetière - Tarifs des concessions - année 2023
- 8/ Location de salle communale - demande de remboursement d'un acompte

- 9/ Prise en charge de frais de stage BAFA
- 10/ Personnel communal reconnu travailleur handicapé - prise en charge partielle des frais d'appareillage auditif
- 11/ Personnel communal - Renouvellement d'un poste d'adjoint administratif territorial contractuel à temps non complet
- 12/ Personnel communal - Renouvellement d'un poste d'Adjoint technique contractuel à temps non complet pour assurer principalement des missions d'entretien des locaux, de garderie et de surveillance dans le domaine de la petite enfance à compter du 15/01/23
- 13/ Contrat groupe d'assurance des risques statutaires - Adhésion - Autorisation sur la liste des risques garantis et leur taux applicable
- 14/ Protection sociale complémentaire des agents communaux - Proposition du CDG76 d'adhérer à deux contrats-groupe négociés avec l'organisme assureur retenu, pour les mutuelles santé et prévoyance/maintien de salaire
- 15/ Remboursement par la commune à Monsieur l'Adjoint au Maire en charge de la culture et de la communication des frais qu'il a engagés à titre personnel
- 16/ Métropole Rouen Normandie - Nouveau soutien aux communes via la création du Fonds d'Aide à l'Aménagement (FAA) en fonctionnement - délibération concordante de la commune indispensable pour le versement de ce nouveau fond de concours
- / Divers :

Amfreville la Mivoie, le 16/11/2022
Le Maire,
Hugo LANGLOIS.

